



SECTEUR DES COMMUNICATIONS

C.P. 8000, 265, boul. des Montagnais Tél. : (418) 962-0327
Uashat (Qc) G4R 4L9 Fax.: (418) 968-0937

Pour diffusion immédiate

AVIS À LA POPULATION

Modifications au Code électoral, entrée en vigueur

Uashat, le 1^{er} mars 2019. - À la fermeture du registre d'objection tenue les 22, 23 et 24 janvier 2019, il y a eu moins d'électeurs qui se sont objectés aux propositions de modifications que d'électeurs qui ont appuyés les propositions.

Ces modifications sont donc, entrées en vigueur le premier lundi suivant la fermeture du registre soit, depuis le 28 janvier 2019. Il est à noter que l'application de ces modifications se fera à partir des prochaines élections telles que prévu par les propositions de modification appuyées par les électeurs.

Joins à la présente une copie du nouveau code électoral.

Source :
Sylvie Ambroise, 418-961-8767
Secteur des Communications